

CONCOURS

Avis de Recrutement sans concours au centre hospitalier spécialisé d'Auxerre

En application de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels Administratifs de la Fonction Publique Hospitalière, le Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne à AUXERRE recrute, sans concours, pour pourvoir des postes vacants au titre de l'année 2015 :

- **3 Adjoints Administratifs de 2^{ème} classe**

- Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée ;

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis, les intéressés doivent adresser :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitæ détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et leurs durées

à :

**Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne
4 Avenue Pierre Scherrer
BP- 99
89011 AUXERRECEDEX**

Seuls seront convoqués à l'entretien les candidats préalablement retenus par la commission mentionnée à l'article 12 du décret précité